

Le pouvoir burundais lâche du lest face aux grands buveurs de bière

RFI, 19-08-2014 Burundi : la difficile lutte contre la consommation excessive d'alcool Il y a un peu plus de deux mois au Burundi, le gouvernement prenait des mesures drastiques contre la consommation d'alcool, devenue un fléau dans ce pays d'Afrique des Grands Lacs, notamment en diminuant les heures officielles d'ouvertures des débits de boisson. Mais, boire de la bière est de tradition quasi sacrée dans ce pays. Le lundi 18 août, les autorités burundaises ont finalement lâché du lest. Les mesures prises contre la consommation excessive d'alcool étaient très restrictives : interdiction d'ouvrir les débits de boisson avant 16 h 00 dans les campagnes, 18 h 00 dans les villes de Burundi, une heure d'ouverture avancée à 13 h 00 les jours fériés.

« Si on circule dans le pays en matinée, certaines personnes se sont déjà enivrées alors qu'elles devraient être au travail. Or, si les gens commencent à prendre les boissons alcoolisées dans les heures de travail, cela fait reculer le développement du pays. Cela devient un problème très sérieux », explique l'assistant du ministre burundais de l'Intérieur, Tence Ntahiraja. Adapter l'arrêté Mais les Burundais qui sont de grands buveurs de bière, n'ont pas apprécié cette décision et ils l'ont fait savoir. Deux mois après l'arrivée du vice-président burundais, le ministre de l'Intérieur a signé, mardi, une ordonnance d'application qui donne le droit à chaque commune d'adapter l'arrêté présidentiel à sa guise, pourvu qu'elle avance les heures d'ouverture en semaine en deçà de 14 h 00. Pour l'assistant du ministre de l'Intérieur, cet allègement de ces horaires n'est pas un désaveu du premier président Prosper Banzombanza. « Il n'y a pas de contradiction. Il disait justement à 16 h 00, mais dans cet article, il donnait le droit aussi aux administrateurs communaux de prendre certaines mesures pour le bien de la population. C'est sur ces articles qu'on s'est basé pour être clairs afin aussi de résoudre quelques inquiétudes des Burundais (...) normal, c'est plutôt des précisions sur l'arrêté ». De quoi donc satisfaire des Burundais en colère, même si ressemble fort à une reculade...